L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 17 JUIN 1869.

FEUILLETON.

LES

ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

PAR HENRI AUGU.

DEUXIÈME PARTIE.

LE VIEUX DE LA MONTAGNE

VI.

LES QUATRE CENTS BRAVES ET LE CANON DU MONT THABOR.

(Suite.)

— Les Français ne sont qu'une poignée d'hommes, avait dit Abdallah aux contingents venus d'Alep, de Saïda, de Tripoli, de Naplouse et de tous les points de la Syrie. Ils n'ont point d'artillerie, et Djezzar est soutenu par de nombreuses troupes anglaises. Il suffira de vous montrer et d'agir, pour exterminer Bonaparte et son armée.

Ces rapports, exagérés encore par l'emphase orientale, causaient quelque inquiétude au général en chef.

Pour s'assurer du véritable état des choses, il envoya le général Vial au nord, vers Sour, l'ancienne Tyr ; Murat vers Zafet, à l'est ; Junot vers le sud, pour s'emparer de Nazareth.

Ce fut Junot qui rencontra l'avant-garde de l'armée turque.

Le 8 avril, au matin, après s'être emparé de Nazareth, il marchait sur Loubé, lorsque le scheik Daher, qui éclairait les alentours avec une petite troupe de cavaliers druses, le fit prévenir que l'ennemi était en vue.

L'armée d'Abdallah venait de passer le Jourdain au pont d'Iakoob. Murat avait pourtant poussé jusque-là, mais ne voyant rien, il s'était retiré.

Junot n'avait avec lui que quatre cents hommes. C'étaient cent cinquante grenadiers de la 19e de ligne, cent cinquante carabiniers de la 2e légère, et cent dragons du chef de brigade Duvivier. Daher et ses Druses l'ayant rejoint, le petit corps montait à peine à cinq cents hommes.

L'avant-garde turque était de trois mille cavaliers. Un contre six !....

Loin de reculer, Junot résolut de tenir tête.

Loin de là, alors, à quelques lieues de Nazareth, un des plus beaux combats qui aient jamais illustré nos fastes militaires.

Ce glorieux fait d'armes mérite d'être raconté en entier.

On voyait la troupe ennemie, divisée en deux corps, qui faisait caracoler ses chevaux dans la plaine séparant Loubé de Nazareth. C'étaient des Mameluks, des Turkomans et des Arabes.

Junot fit faire halte, plaça son infanterie en bataille sur quatre rangs, la cavalerie à droite, un détachement de grenadiers en potence et faisant face au Mont Thabor.

Ayant ordonné aux soldats de ne tirer qu'à vingt pas, il attendit.

L'ennemi avançait. Nos soldats, immobiles, la baïonnette en avant, l'œil attentif, voyaient s'effacer la distance qui les séparait des troupes barbares.

L'un des deux corps marchait sans ordre et avec de grands cris ; l'autre, serré, gardant ses rangs, comme si une main européenne avait réglé son indiscipline nomade. On apercevait dans les rangs une grande quantité d'étendards, dont quatre ou cinq des plus apparents étaient portés devant les chefs.

Les deux troupes venaient avec la rapidité du vent, l'une sur la cavalerie, l'autre sur l'infanterie.

Le plus grand silence avait été recommandé, aussi l'ennemi, croyant les Français paralysés par la terreur, poussait-il déjà des cris de triomphe.

— Allah ! Allah ! hurlaient les cavaliers turcs.

— Feu ! commanda Junot.

La fusillade éclata, rapide et serrée, tantôt partant comme un feu d'artifice, tantôt roulant comme le tonnerre......

Trois cents cadavres jonchèrent la terre.

Chevaux et cavaliers firent volte-face, et allèrent se reformer hors de la portée du fusil, car, si emporté qu'eût été l'élan des deux troupes, il avait été coupé court par cette terrible décharge.

Junot jeta un coup d'œil sur les siens : pas un homme n'avait bougé, chacun était à son rang. On rechargeait les armes.

La cavalerie seule était un peu ébranlée. Ne pouvant opposer à l'ennemi une fusillade aussi [illegible] que celle de l'infanterie, le choc avait été pour elle plus immédiat et plus terrible.

Junot courut vers les dragons. Le peloton, un instant disjoint, se reforma.

Il était temps, l'ennemi revenait à la charge. Une fusillade pareille à la première le reçut à vingt pas. Une partie s'arrêta, l'autre, emportée par son élan, vint s'enferrer sur les baïonnettes des grenadiers.

Pendant ce temps, il s'engageait, entre notre cavalerie et celle des Turcs, des combats partiels, comme en chante Homère, comme en raconte Froissart, comme en décrit le Tasse.

Un maréchal des logis du 3me dragons se prit corps à corps avec un porte-étendard turc, au moment où celui-ci enlevait son drapeau. Tous deux étaient braves, agiles et forts ; la victoire fut longtemps douteuse. Leurs chevaux s'abattirent, et l'un ni l'autre n'avait vidé les arçons. Enfin le maréchal des logis, plus adroit que son adversaire ou plus heureux, dégage sa main droite, la ramène en arrière et plonge son sabre dans la poitrine de son ennemi. Celui-ci tombe, sans lâcher son drapeau, qu'il défend encore au milieu des étreintes de la mort.

Les Turcs ont fui, laissant encore deux cents cadavres sur le champ de bataille. Une cinquantaine de cavaliers seulement, parmi lesquels trois chefs, continuent à s'acharner contre nos soldats.

Junot lui-même, entraîné par sa chevaleresque ardeur et par la curiosité, s'est un peu écarté de sa petite troupe. Il a gagné une petite élévation, afin de mieux voir.

Un Kiaya, homme Ayoub-bey, le reconnaît à son panache. Suivi de son Mameluk, il lance son cheval sur le général.

Junot, le front haut, laisse pendre son sabre à sa dragonne, tire de ses fontes un pistolet, et attend l'attaque sans sourciller. Mais le Kiaya qui accourt sur sa selle, précède son Mameluk de six pas ; et ce n'est pas lui que Junot vise, c'est son cheval, qui loge une balle au milieu du front.

Kiaya étend les bras, se renverse en arrière, tandis que son cheval tombe. Quant au Mameluk, un coup de sabre lui fend la tête.

La petite armée tout entière bat des mains aux exploits de son général, et son général est vainqueur.

Il se bat pied à pied alors à se rapprocher de Kléber, et se retire avec sa division pour le rejoindre.

Pendant la retraite, qui se fait au pas et en ordre, l'ennemi essaie sur le champ de bataille plus de cinq cents hommes [illegible]

[illegible]

Cependant l'ennemi, honteux de voir cette petite troupe qui lui échappe, s'encourage, se rallie, se rassemble pour tenter un dernier effort.

Junot voit ces préparatifs hostiles, et rencontre chaque blessé de reprendre son poste, et il attend.

La troisième charge a lieu, furieuse, échevelée.

Mais, cette fois encore, la furie musulmane vint se briser contre le feu de la fusillade et contre le fer des baïonnettes. L'ennemi y laisse cent hommes, et nous n'avons que deux blessés de plus à notre liste.

[illegible] de courage lassa les Damasquins. [illegible] pour la troisième fois, ils reforment [illegible] rangs, et lorsque les soldats s'attendent à [illegible] une quatrième fois à l'attaque, l'ennemi [illegible], comme dernière bravade, [illegible] deuil, se développent sur une longue ligne et disparaissent aux yeux des quatre cents braves.

Nouveau Léonidas, Junot venait d'arrêter la marche de toute une armée, avec cette différence qu'à la place d'un défilé c'était une plaine.

Le combat avait duré six longues heures.

Le soir même, un courrier part pour porter au général en chef le bulletin du combat de Nazareth. En le lisant, Bonaparte est enthousiasmé.

— C'est là un fait d'armes aussi extraordinaire, dit-il, qu'il faut une récompense splendide et sans pareille.

Il arrête qu'il sera fait au concours un tableau commémoratif de ce combat dit des Quatre cents Braves. Un concours eut lieu, en effet, sous Charles X. Gros, Hennequin, Meynier, Guérin, y apportèrent leurs cartons. Gros remporta le prix. Mais, après avoir esquissé la tête, on abandonna, achevé la tête de Junot, il abandonna son œuvre, qui devait être un monument de gloire. On n'a jamais su pourquoi.

Quand le combat des Quatre cents Braves fut connu en France, ce fut d'un bout à l'autre un concert d'enthousiasme. Les poètes eux-mêmes s'en mêlèrent, et l'on répéta partout les vers suivants de Ximénès :

[illegible]

[illegible]

Deux jours après le glorieux fait d'armes de Nazareth, Kléber débouchait dans les plaines d'Esdrelon, au pied du Mont Thabor dans l'espoir de surprendre le camp des Turcs pendant la nuit.

Le réveil avait été donné, et Kléber égaré encore par ses guides, arriva trop tard [illegible] pour mot, s'écria t-il, j'ai toujours [illegible]. Mais gare ! Il s'agit [illegible] toutes mes facultés. Ça va chauffer, je m'y connais pas.

[illegible], toute l'armée turque était là, rangée [illegible].

[illegible] mille hommes d'infanterie occupent le [illegible], l'ancienne Esdrelon, et douze mille cavaliers se déploient dans la plaine.

Vingt-sept mille hommes, et Kléber [illegible] trois mille fantassins...... [illegible] cette fois ci...... Mais il faut [illegible].

Il divise son corps en deux carrés [illegible] une faible troupe il a affaire. Abdallah pousse un cri de triomphe et de [illegible].

[illegible] des défilés, alors se précipitent [illegible], alors surgissent de tous les [illegible] l'horizon des nuées d'Arabes. [illegible] mille cavaliers tourbillonnent autour [illegible].

[illegible] nouvelle la même lutte qu'aux Pyramides, les mêmes attaques incessantes, acharnées, du côté de l'ennemi, même impassibilité de la part des Français. Seulement cette fois ils sont trois fois plus nombreux, et ici nous sommes trois fois moins qu'aux Pyramides.

[illegible] durait depuis trois heures.

[illegible] heures du matin, vingt-sept mille hommes enveloppaient trois mille, et malgré [illegible] presque insensées, tant elles [illegible], pas un carré n'avait bronché, [illegible] n'avait été mis hors de son [illegible].

[illegible] inégale, inouie, pouvait-elle [illegible]? La fatigue, la faim, la soif, [illegible] munitions, ne devaient-ils pas [illegible] succomber cette poignée de héros [illegible] proie de ces innombrables ennemis [illegible] entouraient de toutes parts ?

[illegible] Kléber était soucieux, le visage [illegible] et des soldats s'assombrissait.... [illegible] la mort dans la gloire, mais c'était la [illegible].

[illegible] instant, toutefois, le feu ne se [illegible]. Le courage de tous était à la hauteur [illegible].

[illegible] canon retentit derrière les Français.

[illegible] Mais la fumée de la poudre [illegible] bord de voir.

[illegible] sur les ailes de la brise syrienne, arrivent aux oreilles de nos braves ces accents chéris, entonnant la victoire

[illegible] Marseillaise, ce chant de gloire qui [illegible] de miracles. Ulysse guerrier du [illegible] des canons et la crépitation des [illegible].

[illegible] ! Bonaparte ! s'écrient les soldats. [illegible]

Bonaparte, c'est la victoire. Et, aux accents de ceux qui accourent, répondent ceux des combattants.

C'était effectivement le général en chef qui arrivait d'Acre, avec la division Bon, la cavalerie de Murat et huit pièces d'artillerie.

Il n'avait laissé devant la place que les divisions Lannes et Reynier, pour voler au secours de Kléber, qui l'avait prévenu de la position de l'armée turque et de l'imminence d'une bataille.

Lorsque Bonaparte atteignit les hauteurs qui dominent la plaine, il s'arrêta pour contempler, avec toute l'armée, le plus héroïque spectacle de la guerre qu'il fût donné de voir.

Kléber, avec ses trois mille hommes, tenant tête à vingt-sept mille Turcs, Arabes, Arnautes, Syriens, Maggrebins et Damasquins, accourus de cinq lieues à la ronde au premier bruit du combat ! Ces trois mille hommes, comme perdus au milieu des vagues mouvantes de l'ennemi, comme un rocher au milieu de l'Océan, mais comme un rocher aussi, impassibles et inaccessibles ! A deux lieues au-delà, le camp des Turcs !

— Marchons ! s'écria toute l'armée.

Et le canon de retentir pour annoncer l'arrivée de Bonaparte, et la Marseillaise de réveiller les échos du Mont Thabor.

Etonné, l'ennemi s'arrête à ce nom de Bonaparte qu'il connaît déjà, et à ce chant qu'il ne connaît pas encore.

Il hésite....

A son tour, Kléber prend l'offensive. Bonaparte vient de descendre dans la plaine.

Aussitôt le général en chef prend des dispositions pour tourner l'ennemi et le jeter dans le Jourdain.

On voit alors, chose extraordinaire ! vingt-sept mille hommes enveloppés par six mille....

Alors la mitraille, la fusillade, le sabre, la baïonnette, fouettent, brisent, déchirent, renversent cette masse indisciplinée, trop resserrée pour manœuvrer dans le cercle de fer qui l'entoure, et qui ne peut plus attaquer ni se défendre.

Chacun de ces hommes songe à son salut, glisse entre les carrés et fuit au loin avec terreur. Le village de Fouli est enlevé à la baïonnette par Kléber.

En un instant, toute la plaine est couverte de cadavres. L'ennemi a perdu six mille hommes, un mort pour chaque Français ! En outre beaucoup de Turcs se noient dans le Jourdain.

Le camp turc, les trois queues du pacha Abdallah, quatre cents chevaux, cinq cents chameaux et un immense butin sont la récompense et les dépouilles opimes des vainqueurs.

La division Kléber s'était battue depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir : elle coucha sur le champ de bataille.

Cela lui était bien dû !

Croyant rendre cette victoire décisive et plus terrible encore dans le souvenir des habitants de la Palestine, Bonaparte fit brûler tous les villages naplousiens.

Ainsi, 6,000 Français avaient détruit une armée que, suivant le pompeux langage de l'Orient, on disait innombrable comme les étoiles du ciel et les sables de la mer, et qui devait engloutir comme un torrent la faible armée des chrétiens.

Le lendemain, tandis que l'armée victorieuse retournait au camp de Saint-Jean-d'Acre, Murat courut s'emparer des magasins immenses que l'ennemi avait formés à Tabarieh, sur le bord du lac de Génésareth.

L'éclatante victoire du Mont-Thabor, remportée sur les alliés de Djezzar, en excitant le zèle des troupes de siége, remplit de fureur le vieux pacha d'Acre, sa rage ne connut plus de bornes.

Ce fut l'aga Ahmed, que ses coureurs ismaéliens étaient venus prévenir de l'issue de la bataille, qui annonça l'événement au vizir le lendemain soir, au moment où celui-ci venait d'achever dans son sélamlik la prière du soir, et de faire les ablutions prescrites par le Koran.

(A continuer.)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisya et de pyrophosphate de fer ; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

9 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 16 juin 1869.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an sur les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce premier ordre sans garanties collatérales, de 1 à 1 1/2 pour cent par mois le papier de commerce No 2 sans garanties collatérales. Un billet assez fort, échéant en décembre, a été fait aujourd'hui à 1 pour cent par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 9 1/2 à 10 pour cent par an sur le No 1 et 10 à 12 le bon et le No 2. Les banques escomptent la plupart des bons billets que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers à courtes échéances sur des garanties collatérales satisfaisantes.

L'or a ouvert à 137 1/4 à 137 1/2 contre 137 3/4 à New York, et sans avoir été fort recherché, a fermé à 137 1/2 à 137 3/4. On a vendu $18,000 à 137 1/4, $15,000 à 137 3/8, $10,000 à 137 3/8 à 137 1/2, $1000 et $3,500 à 137 1/2. Il ne s'est rien fait dans l'argent. Les demi-piastres américaines sont cotées, nominalement, à 132 à — et les piastres mexicaines à 2 1/2 de prime sur l'or.

Les opérations de change étranger ont été presque insignifiantes à cause de la rareté des offres. Dans le sterling, 1200 livres, en change de commerce, se sont vendues à 149 1/2, 1,600 livres de banque à 150 1/2 et 500 livres de banque à 151 1/2. Dans le change sur France 20,000 de banque à 3.75. Le sterling peut être coté à 149 1/2 à 150 le connaissement et clear et 150 3/4 à 151 le change de banque ; le change sur France, à 3 81 1/4 à 3 80 le premier et 3 76 1/4 à 3 75 le second.

Le change américain a été calme mais ferme, aux cours d'hier. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 de prime. Les transactions sont $5,000 et $10,000, en change de commerce, à vue, sur New York, à 1/16 d'escompte, $10,000 de banque au même taux, $8,000, à vue, sur Philadelphie, à 1/16 d'escompte, $10,000 à vue, sur Boston, au pair, $15,000 à 1/16 d'escompte et $10,000, à trente jours de vue, sur Boston, à 1/4.

Un ancien bon de la ville consolidée, coupon de juillet, s'est vendu à 77 1/4. C'est la seule transaction qui ait été annoncée.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

Les billets de la ville ont manqué d'acheteurs. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 27 à 27 1/2 et vendu à 26 à 26 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 16 juin 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 850 balles, prises à une hausse de 1/4 c la livre. Nous cotons actuellement : ordinary 27 à 28 c, good ordinary 29 1/4 à 29 1/2, low middling 30 1/4 à 31 c et middling 31 1/4 à 32 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles		3044
Arrivé depuis notre dern. rap	461	
précédemment	817898	
Balles additionnelles, formées d'échantillons, &c	9112	827471
		830515
Expédié aujourd'hui	2654	
précédemment	795586	798240
Stock en mains		32275

FRET—Il ne se fait que bien peu de demande de navires pour les ports étrangers et le tabac est à peu près le seul article que l'on embarque en ce moment. Dans le cabotage, cependant, les offres de coton, particulièrement—ont été bonnes et les taux du fret pour ces trajets sont fermes mais n'ont pas changé. Les navires disponibles dans le port sont peu nombreux, mais probablement ils suffisent amplement aux besoins du moment. Nous cotons comme suit :

Coton sur vapeurs pour Liverpool 5/16 à 3/8 d la livre, do pour New York à 3/4 à — cent, pour Boston 7/8 cts la livre, pour Philadelphie — ct la livre mais pour les ports du Nord 14 à 15 c le boisseau, farine pour les ports du Nord 60 à 0 c le baril, grain pour Liverpool 10 d le boisseau.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit : Coton pour Liverpool 3/8 à — d la liv. coton pour le Havre 3/4 cent, la livre, coton pour Brême 3/4 à — cent la liv. coton pour les ports du Nord $2 à $3 5 par balle, tabac pour Liverpool 30s à —s, tabac pour le Havre $8 50 tabac pr Brême, 32s 6d le boucaut, tabac pour Londres 35s le boucaut, do pour Gênes 12 à 6 d le boucaut, grains pour Liverpool 8 1/4 à 9 d le boisseau, farine pour Liverpool 2 s 6 de le baril, gateaux de graines de coton pour Liverpool 25 à 27 s le tonneau.

SUCRE ET MELASSE—Le marché au sucre et à la mélasse a été dans un calme plat aujourd'hui et il ne s'y est fait qu'une vente de 6 boucauts de seconde fort médiocre, à 10 c la livre. Hier, il s'est fait des ventes à 10 à 10 3/4 c la livre de commun à bon commun, 11 5/8 pour le good fair, 12 5/8 pour le fully fair et 15 1/8 c la livre de blanc, et ces prix nous les répétons comme cotes nominales. La mélasse peut être cotée à 35 à 60 c le gallon de fermentée et 55 à 65 c. pour la mélasse de plantation, recuite, selon la qualité. Nous n'avons encore à dire qu'il ne se fait aucune demande de sucre et de mélasse de Cuba.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Mississippi, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est dépourvu ou presque dépourvu de superfine et de double extra et ces grades sont en bonne demande et commandent des prix fermes, tandis que l'extra de choix abonde et est calme. La double extra est tenue fermement à $6 37 1/2 la livre et plus haut encore. A cause de la rareté des qualités voulues les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 400 barils, dont 150 et 100 de double extra à $6 25, 50 de treble extra à $6 50, 300 de triple à $6 87 1/2, 61 de superfine à $6, 750 d'extra de choix à $8 25 et 50 d'extra de choix à des conditions privées. Le prix des qualités propres à la boulangerie est en moyenne de $8 50 le baril.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible et se compose pour la plupart d'inférieur et d'avarié, ce qui a ralenti la demande. Il s'est vendu aujourd'hui 3000 sacs de l'article, dont 1300 d'inférieur à 64 c, 300 de do à 70 c, 107 d'avarié à 75 c, 500 de blanc mélangé à 95 c, 50 de jaune et 100 et 300 de blanc $1 le boisseau.

AVOINE—La demande est bonne, mais à des prix plus faciles. Environ 1780 sacs se sont vendus aujourd'hui comme suit : 900 et 600 à 70 c et 200 à 72 le boisseau.

SON—100 et 250 sacs de son vendus à $1 15 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement de foin est rond et la demande meilleure. Ventes aujourd'hui de 200 balles, dont 300 de prime à $25, 75, 1500 à $26 et 100 à $27 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme. Hier—mais on ne l'avait pas rapporté,—50 barils de mess et quelques petits lots se sont vendus à $34 75 le baril. Aujourd'hui le stock est tenu à $35 à $35 25 le baril. Détail aux mêmes prix.

BACON—Le marché est calme, mais ferme. 5 caisses d'épaules vendues à 15 1/4 c la livre ; les cotes clear ribbed sont tenus à 17 1/4 c et les cotés désossés 19 c la livre.

SAINDOUX—Le marché au saindoux est ferme. Le kettle et steam en tierçons est tenu à 20 c, et en barillets à 21 c la livre. Le raffiné est rare et commanderait à peu près 1 c de la livre, plus que les autres qualités. 50 tierçons de saindoux fait à la chaudière se sont vendus à 19 c et 100 barillets à 20 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Est tenue en gros à 13 1/4 à 13 1/2 c. Les détenteurs vendent en détail 14 c la livre.

BREAKFAST BACON—Commande 20 à 20 1/2 c la livre.

FRUITS SECS—Les pommes et les pêches sèches abondent mais ne sont pas en demande. ces articles sont tenus à 14 à 16 c la livre.

SEL—La demande de sel de Liverp. pour l'intérieur est lente. Les commerçants demandent : fin $2 35 à $2 40, gros $2 25 à $2 30 le sac ; les forts lots pris en entrepot paient 10 cts de moins. Le sel de roche en sacs, de la Louisiane se vend $20 à $22 le tonneau.

BEURRE—Le beurre de toutes les qualités abonde et la demande de l'article est limitée. Le beurre de choix de l'Ouest est coté à 30 à 33 c. inférieur 22 1/2 à 27 1/2 c la livre. Goshen de choix 39 à 40 c, commun à bon du Nord, 35 à 37 1/2 c la livre.

DRECHE ET HOUBLON—Le stock de drèche est ample pour la demande, laquelle est bornée au commerce de la ville. La drèche provenant d'orge se vend à $2 25 à $2 50. Celle du Canada $2 60 à $2 90 le boisseau. La drèche de maïs est faible à $1 15 à $1 20 le boisseau.

CAFÉ—La demande de café est bonne pour le placement pour l'Ouest. Nous cotons le prime—droite payés en or 16 1/4 à 16 3/4 c la livre, bon 15 1/4 à 16 1/4 c, fair 14 1/4 à 15 1/4, ordinaire 13 3/4 à 14 1/4 c la livre. Stock en premières mains, environ 13,000 sacs et en secondes mains 25,000 sacs.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—La toile de l'Inde est en bonne demande pour le commerce et il s'en est vendu 50 balles à raison de 24 3/4 c, et 150 à 25 c la yarde. Le marché est actuellement coté ferme aux derniers chiffres.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $5 — à $6 la douzaine, et les jeunes $2 50 à $3 la douzaine, les oies — à — et les dindes $15 à 18 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs se vendent à 18 à 20 cts la douzaine pour l'article en caisses et — à — pour les œufs en barils.

COMESTIBLES—Les pommes de terre du Sud se vendent lentement à $2 50 à $3 et les oignons $5 le baril.

POIS POUR VACHES—Le pois jaune de la Caroline est en bonne demande.

HARICOTS—Les haricots, tant du Nord que de l'Ouest sont calmes et nominaux. Le blanc prime de l'Ouest vaut $9 à $10, do du Nord $11 à $12 le baril.

FROMAGE—Le marché est encore dans un calme plat la demande étant bornée à de petits lots pris pour le commerce de la ville. Le Western Reserve est coté à 15 à 16 c. factory 17 à 18 c, et le factory à lo mode 19 à 20 c la livre. Le Northern cream et l'English Dairy 15 à 16 cts, les qualités inférieures 8 à 12 1/2 c la livre.

PROVISIONS NAVALES—La résine est en bonne demande. Il s'en est vendu la semaine dernière—mais on ne l'avait pas rapporté—6500 barils à $3 le baril de No 1, $3 25 pour l'extra $4 pour la pâle, $4 80 à $5 pour l'extra do, $2 à $2 25 pour le No 2, et $1 75 pour la commune. Le brai est calme, 100 barils vendus à $2 50 le baril. Le goudron est totalement inactif et est offert à $1 25 le ballot de 18 gallons et $2 50 pour ceux de 20, et $4 pour ceux de 40.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Jeudi matin, 17 juin 1869.

Continuation du beau temps, mais absence d'activité sur le port ; tel est en deux mots le bilan de la journée d'hier. Tout était calme sur les wharfs, et les personnes ont pu y errer à loisir sans craindre d'être écrasées par le va-et-vient des colis.

Le niveau du fleuve se maintient à deux pieds de la marque des hautes eaux de 1862. Nous touchons d'ailleurs à la saison de l'étiage.

Trois bateaux à vapeur seulement sont arrivés hier : le Mississippi, venant de St-Louis ; le New Era, de la cote ; et l'Era No 10, de la Rivière Rouge.

PARTIS HIER : Le Crescent, pour la côte d'en bas ; le Welcome, pour Bayou Sara ; le Peerless, pour les Attakapas ; l'Annie Wagley, pour les Opelousas, le Wild Wagoner, pour Natchez ; le B. L. Hodge, pour la Rivière Rouge ; le Gov. Allen, pour la Rivière Ouachita ; l'Alaska, pour Cincinnati.

Parmi les bateaux qui partent aujourd'hui, nous mentionnerons le Myrtle, capitaine Bassett, assisté de son comptable Leo Bayhi, et de Brooks qui est chargé du fret. Ce bateau fait le service de la paroisse Plaquemine jusqu'au quartier des Buras, il prend du fret et des passagers pour tous les atterrages intermédiaires, laissant la ville tous les jeudis, samedis et mardis matin, à 10 heures.

Partira également, aujourd'hui à midi, le New Era, capitaine A Dugas, (A. Trépagnier, commis au bureau, et O. Laudry, commis au fret), ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, partant de la ville les jeudis et mardis matin, à 10 heures, et les samedis soir, à 5 heures.

Partira ce soir, à 5 heures, le packet régulier Rose Franks, capitaine Jos. Dalferes, Jr, assisté de C. Dalferes, commis au bureau, et de Frank Dalferes, commis au fret. Ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, et pour tous les débarcadères du bayou Lafourche, sans en excepter un seul.

Sont attendus, pour repartir demain : Le National, de Bayou Sara, et le Flicker, du bayou Lafourche.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades ?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace ?
Ont-ils le ventre dur et enflé ?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?
Ont-ils des dérangements d'estomac ?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
39......... BOURBON .... 39.
Entre Donane et Bienville,
Autrefois, rue de Chartres No 34.

Dr. F. R. ALPUENTE
A transféré son domicile et son Cabinet au No 226 RUE DU CANAL,
AU COIN FRANKLIN. (Premier District.)
Consultations de Cabinet de 8 à 9 1/2 h. A. M., et de 2 à 4 P. M.
Le Docteur s'occupera d'une manière toute spéciale des accouchements et des maladies des femmes et des enfants.
11 juin—1m

DR. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.
LE Dr Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE douches froides, suda-ion suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de mitentes, paralysies, goutte, gravelle, névralgie, fièvres intermittentes, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dysenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés ce traitement peut être suivi à domicile.
Consultations de 2 à 3 heures P. M. 9 juin—1m

MANUFACTURE A LA VAPEUR.
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,
Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.
IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,
No. 11, Rue Vieille-Levée,
En face du Bureau de Poste, Nelle Orléans.
TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser.
Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.
Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1m

GLYNN & WINTZ,
9......... RUE DU CAMP 9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1an

A la Selle Anglaise.
F. GIEFERS,
24......... RUE ST-CHARLES .... 24.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7 janv—1an

B. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques ; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et tous les voitures. 6juillet—1an

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, JUIN 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	J
Abéjean Bertrand, chiffonnier	Jacomet Jean-Fabien
B	K
Bernard Gabrielle	Keithinger George
Blondeau Mme Vve	L
Bouchet Henri-Olivier	Lataple Pierre, dit Campot
Billion Mme Vve, née Richard, et sa fille Zélie	Lacassagne Laurent
Brunet Philippe	Lacroix Jean-Baptiste, et Apozz
Brusy Justo	Larbiley Jacques
Bacon Adrien	Lasch Antony
Berdoulat Bernard, née Margueri e Noel y Brandin	Lamare Ferdinand
Brandin Jacques	Lesteu Joseph et Joséphine
C	Lepeyre Auguste
Crouzilles Pierre, les époux	Leclère J
Collin Frédéric, notaire à la Chesnière Camine la, Loss	M
Charpentier Victor-Charles Auguste, dit Marinel	Méral Antoine
Crochette Michel	O
D	Ortet Elisalp
Darr Louis-Antoine	P
E	Fouchain Jean-Baptiste Emile
Esparron Pierre	Q
F	Quidnot
Portier, Oul leume-Napoléon	R
Fourcade Guillaume	Rondineau
G	Rouget Pierre
Garbe Auguste	Reynéguier Louis Baptiste
Gallaud Pierre	S
Guéry Jean-Baptiste, dit Jeuzur	Sauster Joséphine, Adèle et Jules
Gramet	T
Gillet Claude-Victor	Terranville Mme
H	Thermid Etienne
Harent Delphon	Tornet J. B.
	V
	Valle Raymond, mécanicien
	Valentino C.

La Chancellerie du Consulat de France, dans rue St Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Directory de la Nlle-Orléans, J. Chandler pour 1870.

LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Benj. Chandler, Lock Box 971 du Bureau de Poste ; à la boîte 404 du Mechanics' Dealers Exchange, No 106 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune". 8 juin—3m

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.
ELKIN & CO,
168......... CANAL 168
(Vis-à-vis Christ Church.)
RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.
TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de larg., NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c, &c.
28 mars—3m

Demande de meubles.
ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Dorord, près Camp [illegible]. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureau. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.
16mars—1an

E. HEATH.
Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,
No. 99 de la rue du Camp,
Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas, Brocatelle, Piuches, Chintz, Dimity et Etoffes à raies, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts, Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas, Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc., etc., etc. 8avril au 15 ja

SOUDE, 58 0/0,
SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 61 0/0,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre, en magasin et en Douane, par E. J. HART & Co.,
3juin No 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
—AU No—
143......de la rue Gravier......143
Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits. 27 avril—6m

T. S. WATERMAN,
Fabricant de Soda
—et marchand de—
Appareils de Soda,
Nos. 56, 58 et 60 RUE DU BASSIN,
(Près Commune).
AGENT pour la vente de l'appareil "TRIOMPHE" de soda de Andrew J. Morn & Son, le meilleur qu'il y ait et qui a remporté tous les prix aux Foires de l'Etat, en 1866, 1868 et 1869.
Ayant agrandi son établissement, M. WATERMAN aura toujours un bel assortiment de verres à soda, porte-verres, pots à glace, jus à fruits et extraits pour pour sirops, au fut d'acide sulfurique ; tuyaux en ferblanc de toutes les grandeurs, à l'usage du commerce.
19avril—3m

Vins—Liqueurs—Provisions—&c
E. DECHAMPS,
No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.
IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français ; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 7 janv—1an

LA MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
Connue sur le marché du Sud depuis 1836
Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étamperons dessus, au feu, la gravure du bateau à vapeur et le nom de notre maison en plein.
Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 66 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.
EDMUND DEXTER & SONS.
Nos 51 et 49 Sycamore street, Cincinnati.

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse),
Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve),
Egalement—
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par
JULES TARDOS,
Jan—6m—1(2) No 22 de la rue Bienville.

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cahuzac.
Champagne Chs Heidsick,
Porte de S Canet,
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

VINS DE CHAMPAGNE,
Carte d'Or, Lac d'Or.
LE soussigné a en magasin et reçoit constamment des VINS frais des susdites marques qui lui envoient directement les propriétaires MM. Binch, Foucher & Co, Mareuil sur Ay, Champagne France.
JOHN M. BURROWS,
3juin—1mo No 72, rue Gravier.

G. W. DUNBAR & FILS,
12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS
Importateurs et Marchands
de toute espèce de
CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Syrops de Fruits,
Médaillés.

SUCRES RAFFINES—sucre en pains, coupés ; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
16fév—6m No 48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,
DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.
Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, pure, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité.
Ordres pour Sucre, Mélasse, Café Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Farine, &c.
Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO, à New York.
COBB, DOLHONDE & CO,
22 janv—au 31juil—Mer J D Au No 37 de la rue Natchez.

CAZAUX & VERGNOLE
73......VIEILLE-LEVEE......73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka Fruits à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

JOHN M. COONEY,
AVOCAT,
(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)
Bureau, No 21 de la rue du Camp,
4 juin—6m (Au premier.)

AVOCATS — Société.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.
E. WOOLDRIDGE.
J. W. THOMAS.
5juin—3me Bureau No 21 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL
Glace ! Glace ! Glace
EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.
Les ordres sont exécutés sans retard.
Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs. 4 juin—3 mois.

W. W. CARRE & Co,
350.........RUE DELORD.........350
MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.
Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 106 St-Charles. Boîte No 40. 9 fév—1an—u(2)

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Bouvili, des Bouches à fourneaux, des Grilles et des toutes sortes d'ouvrages d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

Cow Peas ! Cow Peas !
COW PEAS de la Caroline, A vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. E. DURAND, No. 97 de la rue Vieille-Levée, près Bienville. 8mai—1m

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en mains un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre : Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c., Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
1er janv—1an

C. H. MILLER & CO,
CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs de Pommes françaises, d'oranges, de fruits de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 et 52 Nlle-Levée.
27 avril—1an Coin Allée de Matches.

C. L. CHAPOTEL,
FERBLANTIER,
ANGLE DES RUES BOURBON ET BIENVILLE.
Offre à sa nombreuse clientèle :
Un grand choix de BAIGNOIRES en zinc et en ferblanc.
BAINS de siége,
Do de pieds,
Do de douches.
Installations de TUYAUX EN PLOMB pour l'eau.
AUSSI,
UN GRAND ASSORTIMENT DE STOVES
des meilleures marques, pour bois et charbon, GRATES de cheminées
BATTERIES DE CUISINE de toutes grandeurs, de toutes qualités.
Cette maison se charge de toute espèce de TRAVAUX de BATISSE.
Les ordres seront exécutés avec soin et à des prix modérés. 16mai—1me—1(2)

Bureau de la Compagnie LOUISIANA PETROLEUM et COAL OIL.
Nouvelle-Orléans, 15 mai 1869.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu MERCREDI, le 16 juin 1869 à six heures P. M. aux bureaux de la Compagnie.
La convocation étant faite d'après la charte de la Compagnie, afin de modifier, changer ou amender la dite charte, la plus grande ponctualité est requise.
Par ordre de ALEX HILL,
JULIEN MICHEL, Président.
Secrétaire. 15 mai—au 16 juin

Société de Prêts et de Garanties,
AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.
CAPITAL AUTORISE — $500,000.
CETTE Institution a reçu, de l'Etat de la Louisiane, une charte de vingt cinq ans. Ayant effectué une organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT au plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Dentelle, Linge de corps, Meubles, Meubles et Immeubles de toute espèce ; sur
Billets n'ayant pas cours, sur Mandats de l'Etat, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de ville, Bonds de Levées, ou toutes autres preuves de dette de l'Etat ou de la ville ; sur payements à faire aux officiers des Etats Unis, sur Mandats du quartier-maître des Etats Unis, sur le vieil Or et le vieil Argent.
ENTREE PRIVEE. Les Dames trouveront, en descendant la rue Carondelet, une entrée privée qui les conduira au bureau de la rue Perdido.
JOS H. WILSON, Président.
JOHN W HILLMAN, Caissier. 11avril—3me

De la viande fraiche, en tout temps ! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boites en ferblanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPERIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraiche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os elle est dans des boites en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et ces boites sont dans des caisses d'environ quatre-vingt dix livres.
Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande salée ou à la viande sèche, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraiche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boite, elle fait une soupe, un ragout ou un ha-hi qui sont suivis de la viande fraiche. L'article a de grands avantages sur la viande préparée pour les marches. ... Comme elle égale la viande fraiche elle prévient le scorbut qui produit un usage constant de la viande salée.
—Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de graceries en gros
—Et—
Receveurs de provisions,
No 15 de la rue Nlle-Levée
6mai—6 m Nlle-Orléans—Agents.

Agence pour la vente des CERCLES "ARROW,"
43......Rue Carondelet......43
NOUVELLE ORLEANS.
LE CERCLE "ARROW."
LA demande de cet excellent cercle à balles de coton a augmenté tous les jours les propriétaires ont cru devoir augmenter le prix leur stock de la saison, il sont à même de recevoir toutes les demandes de CERCLES ARROW que leur adresseront le commerce. Ils vendront également le CERCLE A BOUCLE, de toutes grandeurs et garanti fait du meilleur fer anglais.
H. T. BARTLETT,
R. W. RAYNE
2mai—3me Agence générale, No 43, Carondelet.

Avis de Société.
Mr. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir de ler janvier 1869. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 15 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de toute sorte pour le marché de cette ville.
J. A. LUM
FRANK H HOOKER

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à sucre et de boucauts à mélasse. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de port.
S. J. BERKERY,
Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
3m—v 14—(Dimanche) Au cercle Arrow No 43

M. ULRICH,
FABRICANT DE MALLES
Nos 23 & 25, rue Conti,
Entre les rues Chartres et Vieille-Levée.
Il vend les Malles et les Valises au prix de fabrique et fait les Malles sur commande.
Il répare les Malles. 21 mars—3m

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies et des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention ritentive. 10juillet—1an

Bon Marché !
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes, etc. Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en pipe. No. 148 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.
Agents des Fourneaux doublés en ferblanc, patentés, de Cotwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser et réparer les hydrantes. Ils se chargent aussi d'exécuter tous les réparations. 28 mai—1 an

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessus de l'Eglise Rouge.

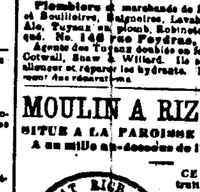

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des moulins de même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.
Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel aboutit un gardi-fil, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à
EMILE DUPRE,
Ene, Peters et Douane.
ou aux MM. SONIAT FRERES,
usine de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.
1er janv—1an

Le Dr. LUKE
TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermathorée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les saisons sont disposées de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 159 de la rue Bienville. 7avril—1 an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane
21 mai—3m

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.
E. T. WALSHE,
110 rue du Canal,
9janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES. CIGARES.
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ.
13.........RUE COLUMBUS.........13.
Entre Remparts et St Claude.
TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigarettes de papier à des prix bas prix du marché. 16mai—1an

CUVES
—ET—
Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.
J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Gross Box, 283 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal rue Franklin. 13 avril—1an

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et Plombier.
S Installations de Gaz, Tuyaux, Dépendances, etc.
No. 130, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Mars—1an Nouvelle-Orléans.

Plantation à vendre,

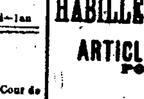

A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face sur le Mississipi, sur cinquante trois en profondeur.
Cette terre l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir deux mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. Avec des cultures appropriées elle pourrait produire un revenu supérieur à celui de maintes grandes habitations.
Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant eux-mêmes se livrer à la culture.
S'adresser à M. Ribot, propriétaire, sur les lieux.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
90 fév—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.
ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.
Polices en vigueur, $20,000,000
Actif, 1,500,000
Revenu annuel, 1,000,000
Pertes payées, 500,000

Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
[illegible], Secrétaire,
McADAM, Actuaire,
A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New York.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New York
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke ex maire de New York,
Minot C. Morgan banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
28 fév No 45 DE LA RUE DE L'UNION.

Médicaments.
Tout le monde en prend.
AMERS DE BRADY, pour les familles.
LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE
QUI a remporté le premier prix aux foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par
J. S. VANHORN & CO.
3juin—1m 30 Tchoupitoulas.

L'ANTI PERIODIQUE,
OU
Tonique pour les Fièvres en Frisson,
Du Dr. F. WILHOFT,
Guérit invariablement de toutes les FIÈVRES MIASMATIQUES, savoir
La Fièvre en Frisson,
Les Frissons,
La Fièvre Congestive ou Fièvre Pernicieuse,
La Fièvre Rémittente Bilieuse.
C'est en outre le meilleur remède pour l'élargissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique.
L'avantage qu'a l'Anti Periodique sur tous les autres remèdes de ce genre consistent dans le fait
1. Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-unième jour.
2. Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine
3. Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre.
4. Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucun autre poison minéral ou végétal.
A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. Il est Pleinement Garanti pour la Guérison des Fièvres en Frisson des Frissons, récentes ou chroniques,—si l'on suit les prescriptions.
WHEELOCK FINLAY & CO.
Seuls Propriétaires,
16 avril—3m—mar jeu dim— Nlle-Orléans, Lne.

NEW-FOUNDLAND BITTER.
NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure, ... et qu'il y entre que des ... Il a une grande vertu tonique ... sur les organes, en fait cet organe a une tendance à ... stimulant doux, comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.
Notre réputation en est garante de sa pureté.
La dose pour adulte (garçon) est d'un petit à trois quarts d'un verre à vin, et moitié ou proportion pour les femmes et les enfants.
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & Co, Mobile, nos agents, le vendent par chevrettes au commerce.
On le trouve dans toutes les grocerles en gros de villes.
Nous garantissons l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an—Mar 18

SUCCURSALE
DES
BAINS ELECTRO-CHIMIQUES
DU
DOCTEUR VERGNES,
Sous la direction d'ARTHUR FORTIER.
Au No 237 rue Carondelet, coin St Joseph.
CES Bains sont célèbres pour la guérison de personnes qui ont pris le mercure sous toutes ses formes—les pilules, le calomel, l'onguent mercuriel—ou ceux qui souffrent de l'absorption de substances délétères ou métalliques. Le succès en est surtout remarquable dans les cas de paralysie, rhumatismes, fièvres en frisson, dyspepsie, hydrosies, affections nerveuses, débilité, MALADIES CHRONIQUES,
Et toutes les maladies auxquelles les dames sont sujettes.
Il y a un département spécial pour les dames.
Mars—1an

Pilules Cathartiques d'Ayer
MEDICAMENT LAXATIF.

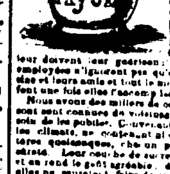

IL n'est peut-être pas de médicament dont le ... l'effet ... qui ait été si universellement ... que ces Pilules ... [illegible]
leur doivent leur guérison ; celles qui les ont pas employées s'accordent à leur donner une supériorité sur les ... Elles sont sûres et leur usage ... et le monde sait que ce qu'elles ont fait elles ont fait elles feront toujours.
Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues de voisinage et nous n'avons pas besoin de les publier. Convenant à tous les âges et à tous les climats, ne contenant ni calomel ni drogue délétère quelconque, elles peuvent être prises en toute sécurité par tout le monde. ... Elles fortifient et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieurs, nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en rendant la régularité de fonctions, préviennent ce qui est la source première des maladies.
On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes
Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.
Pour les Maladies du Foie, les Maux de tête bilieux, les Vomissements, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre ... pour corriger ... et faire disparaître les ... qui occasionnent ces maladies.
Pour la Diarrhée ou la Dysenterie, il n'en faut qu'une légère dose.
Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.
Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.
Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.
Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac.
Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.
DR. J. C. AYER, Chimiste, à Lowell, Mass.
On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. HART & Co, WHEELOCK FINLAY & Co, dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.
1er juin—6m—R 1 j—vén

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Dartres Eczéma Scrofule, Scorbut, etc, etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
Esq. Conti et Bourgogne.

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme, sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement ; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement ; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, chatouillement et irrégularité nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. P. DUCONGE, Agent
1novlit rue de Chartres, No 30, Nlle-Orléans

VENTES JUDICIAIRES.

SIMON & LOEB vs le steamer FUNO SHUEY, le capitaine et les propriétaires

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17[illegible]. En vertu d'un writ de Seri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI dix-neuf de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêts de Robert L. Taylor aux steamers "Texas" et "Lillian", aujourd'hui sur le fleuve Mississipi, au pied de la rue Hustleme ... intérêt du dit Robert L. Taylor, aux dits steamers étant un tiers intérêt.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17juin—17,26,3,11,18

N. BAUER vs JOHN P. BECKER.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 665—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI [illegible] à 6 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située dans le magasins No 377 entre celles Thalia et Melpomène dans le Premier District de cette ville suivant inventaire du posé au dit bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 20,22,25,27

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOHN S MORRISON.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite...

TOUS les droits, titres et intérêts du défendeur John S. Morrison ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—9, 2 13 17,20

G H BRAUGHN et al vs JOHN A. HEALY

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 461—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

[illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8juin—9,13,15 17,20

A. D. GRIEFF & CO vs HANNON BROWN & JONES.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 309. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI [illegible] à la Bourse des Négociants ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ...

THOMAS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ISAAC HOYER vs THOMAS GIBBONS

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1 ... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété suivante ...

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ...

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH BONTEMPS vs [illegible] MARIE PAULINE KENNEDY

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ...

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EDLE CHEVALON et al vs SAMUEL POWERS et al SAMUEL POWERS et F AUGUSTE CONANT.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible] ... [illegible]

DEUX TERRAINS situés dans ... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

20mai—25,2,10,18,26

W. W. WASHBURNE vs JAMES MARTIN

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt six juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous désignée ...

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans

25mai—25 2,10,18 26 juin

H. S. Buckner, W. H Letchford, subrogés, vs A. D. Kelly & Co. (A D. Kelly, G. A. Kemper et David Kemper)

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un terrain situé dans la Municipalité No Deux ... [illegible]

Le dit terrain mesure ... [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente

La propriété sus décrite sera vendue sujette à un bail, lequel expirera le ler septembre prochain ... en faveur de W. C. Cook.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

1er juin—1 9 18 26—juillet 1 8

JACOB GRAFF vs. BENJAMIN MOSBY

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

1er juin—1 9,18,26—juillet 3

R. S. MORSE vs FRANK WHEATON

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 547.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur "Mollie Fellows" ensemble avec sa machine, ses meubles et [illegible], tel qu'il se trouve aujourd'hui sur le fleuve Mississipi, rive gauche, à trois îlets au dessous du Couvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 mai—18 27 4 12 19 juin

Succession de LYDIA ROBINSON, décédée, épouse de JOHN McCLEAN.

DEUXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 29,364. En vertu d'un writ de fieri facias contre John McClean, en faveur de John Colbert, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, vingt-deux juillet 1869, à midi, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des rues Conti et d'Amour dans le Troisième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11,15,18 20 2

SUCCESSION de feue ROSALIE PORCHE, décédée épouse de H. SISTES.

DEUXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 15782—En vertu d'un décret rendu le 21 mai 1869 et signé le 27 des mêmes mois et an, adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trois de juillet 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux portions de terre situées sur le Bayou St Jean, ... [illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Moitié du prix payable comptant et la balance à douze mois de crédit ... [illegible]

THOS L MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 juin—2, 10, 19, 26—3 juillet

WM. H. McLEAN vs LA SOUTHERN STAR CANDLE MANUFACTURING COMPANY

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,483—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt six de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 mai—26 2,10 [illegible]

E. T. BLESSING vs [illegible] BEAUREGARD

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] ... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

THOS J. CLARK vs PETER KIERNAN et EDWARD MURRAY

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No [illegible] ... [illegible]

Deux terrains situés au faubourg Livaudais dans le Quatrième District ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—25,2,10,18,26 juin

J. J. WILLIAMSON vs DAVID MOORE

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 636—En vertu d'un writ de fieri facias contre ... à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt six de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit.

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—25 2 10,18,26 juin

LE Dr M. POFLMAN vs. MICHAEL J. HAUCK

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1880.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trois juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, et désignés par les numéros un et vingt-quatre ... [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

1er juin—1 9 18 26 3 ju

JOHN FORSTEIN vs la Dame ELIZABETH REMISCH (Elizabeth Hietorn, veuve de George Remisch.)

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,416—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléane dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-trois (23) dans l'îlet numéro vingt huit (28), formant l'angle des rues de l'Union et Girod. ... [illegible]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur, suivant acte au rapport de Joseph Cohn notaire public en cette ville, en date du 27 mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8 juin 5 16 25 30 8 juillet

JOHN DOUGLAS vs MARTHA JOHNSON.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, dix de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur, suivant acte ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH BONTEMPS vs DUNCAN KENNEDY et la Demoiselle STEPHANIE LEBLANC.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 10,126—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 180 de la rue du Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO. O. Vincent, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 17 courant 1869, à 10 heures, No 14 de la rue de Chartres—

Un lot de marchandises sèches françaises et de maison—comprenant

Indiennes de fantaisie coton blanc et coton écru à draps et à chemises, toile d'Irlande, damas fil, serviettes, mouchoirs, ... [illegible] boutons, garnitures, etc.

17 juin

PAR EUGENE TOURNE

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vins rouges en caisses.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI 17 juin 1869, à 11 heures A. M., il sera vendu, au No 95, Vieille-Levée—

265 caisses Vin rouge.

CONDITIONS—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17 juin

Par ordre des Gardiens du Port.
170 CAISSES SARDINES,
Par ordre du Consul de France—pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI, 17 juin 1869, à 11 heures A. M. il sera vendu, au No 95 rue Vieille-Levée, par ordre du consul de France, pour compte de qui il appartiendra,

170 caisses sardines à l'huile. 100 [illegible] boîtes chacune, avariées ... barque "Emile & Laure," à son dernier voyage de Bordeaux à ce port.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

CHAMPAGNE—CHAMPAGNE
SANS LIMITE.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI, 17 juin 1869, à 11 heures A. M., il sera vendu, au No 95, Vieille-Levée—

[illegible] caisses champagne

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Moutarde—Pommes—Figues—&c.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI, 17 juin 1869, à 11 heures A. M. il sera vendu, au No 95 Vieille-Levée—

[illegible] moutarde
[illegible] pommes
[illegible] figues
[illegible] liqueurs d'oranger.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan !

PAR J. DEJAN Jr, encanteur—Bureau, No 185 de la rue Gravier—Il sera vendu, LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 11 heures du matin, tant de bureau et d'encan, No 185 de la rue Gravier, coin Carondelet.

Bois de lits, armoires, commodes, bureaux ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

[illegible]

Grande propriété d'encoignure de valeur.

PAR [illegible] GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI, [illegible] à la Bourse d'Echange de l'Hôtel ...

[illegible]

Jolie Propriété d'Encoignure rue des Ursulines

PAR [illegible] GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure de Bienville et Passage de la Bourse—... [illegible]

Vente pour cause de Départ
MEUBLES. MEUBLES. MEUBLES.

PAR [illegible] GUINAULT ... [illegible]

Vente péremptoire à ... crédit de ... [illegible]

[illegible]

PAR BOULIGNY & HILL,

BELLE RÉSIDENCE,

Rue de l'Esplanade entre les rues Dorgenois et Broad ... jardin, entouré de plantes rares et arbres fruitiers.

Succession de Isidore Esclapon

PAR BOULIGNY & HILL—A. [illegible] Bouligny, encanteur ... [illegible]

TERMES ET CONDITIONS ... [illegible]

Propriétés améliorées, dans le Deuxième District, rue Bienville, entre Remparts et Bourgogne.

PAR BOULIGNY & HILL—Alfred Bouligny, Encanteur—Bureau No 26 rue Gravier—Il sera vendu SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles—

[illegible]

Actes de vente pardevant A. Pitot jr, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis. 13juin—13 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

GRANDE VENTE, SANS RÉSERVE, DE 650 lots d'habillements de saison—articles de clientèle.
—EGALEMENT—
300 douzaines chapeaux casimir, feutre et paille, nouveaux genres, pour messieurs et jeunes garçons.
—ET—
350 lots lingerie de messieurs.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex Levy, encanteur—JEUDI, 17 juin, à 10 heures du matin, dans notre sal e d'encan, au No 18 de la rue de Chartres, il sera vendu—
650 lots habillements de saison—articles de clientèle—pour messieurs.
—Egalement—
350 douzaines chapeaux casimir, feutre et paille—nouveaux genres—pour messieurs et jeunes garçons.
—Et—
350 lots lingerie de messieurs.
C'est un choix d'articles frais et nouveaux qui viennent d'être reçus, directement de New York et de Philadelphie.
Conditions à la vente 17 juin

PAR L. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 100 malles Bottes et Congress cousus, pour hommes.

PAR L. ROGER & Co—H. Samory, Encanteur—JEUDI 17 juin, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

400 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant ... de femmes et enfants ... New York, Boston et Philadelphie.
—Aussi—
100 malles bottes et congress cousus, pour hommes.
Conditions à la vente
L'attention ... la campagne est appelée à cette vente qui sera positive et sans réserve. 16 juin

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Marchandises sèches Chapeaux Habillements Articles de fantaisie et Notions.

PAR FRANCIS FERNANDEZ encanteur—Au coin des rues St Louis et Chartres, il sera vendu, JEUDI, 17 du courant à 10 heures du matin.
Un grand assortiment de marchandises sèches et d'habillements, de saison, articles de fantaisie et notions.
Conditions—Comptant. 17 juin

PAR JOS. N. ROBERT.

Marchandises Sèches, Merceries et Souliers.

PAR JOS N ROBERT, Encanteur—Salle d'encan, No 44 rue Vieille-Levée—Au ... JEUDI ...
100 lots marchandises sèches et articles ...
—Aussi—
[illegible] lots marchandises sèches.
25 caisses souliers pour femmes hommes et garçons.
Conditions—Comptant. 17 juin

PAR D. K. MORPHY

Vente par les Gardiens du Port.

PAR D. K. MORPHY encanteur—Il sera vendu, JEUDI 17 ... à 11 heures du matin au magasin No 47 de la rue des Magasins pour compte des Gardiens du port de la Nouvelle-Orléans ... à bord de la barque Lenkham, arrivée dans ce port.
Conditions—Comptant. 17 juin

VERRERIE. VERRERIE.

PAR D. K. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, JEUDI 17 juin, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins,
Un assortiment de verrerie ... cruches, etc.
On peut venir examiner les articles
Conditions—Comptant 15 juin

650 caisses Vin rouge de Bordeaux.

PAR D. K. MORPHY encanteur—Il sera vendu, JEUDI 17 juin, à 11 heures du matin, au magasin No 47 rue des Magasins,
650 caisses vin rouge de Bordeaux de différentes marques.
Une partie de ce vin est de 1863 et très bon.
Conditions—Comptant 15 juin

PAR O VALETON.

Bière d'Ecosse Bœuf Salé Fromage

PAR O. VALETON, Encanteur—JEUDI 17 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu, aux magasins Nos 42 et 44 rue Tchoupitoulas—
[illegible]
Conditions—Comptant. 17 juin

Meubles. Meubles.

PAR O VALETON, Encanteur—JEUDI 17 juin, à 10 heures du matin, au No 43, rue Tchoupitoulas—
[illegible] bois.
Conditions—Comptant. 17 juin

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.

PAR O. VALETON, Encanteur, Bureau No 41 rue ... Tchoupitoulas ... il sera vendu tous les SAMEDIS à midi ... Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, voitures, etc.
Les ... sont ouverts pour les entrées, de 9 heures, les jours de vente.
Conditions—Comptant. 11avril—3m

PAR B. J. MONTGOMERY

Chevaux et Juments.

Trente chevaux et juments du Texas—venant d'être débarqués—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR B. J. MONTGOMERY, Encanteur—Il sera vendu VENDREDI 18 juin, à 11 heures, aux écuries de Jos. Regan, No 24 de la rue Poydras, entre les rues St Charles et Carondelet,
30 chevaux et juments du Texas, domptés et non domptés. ...
Conditions—Comptant, en Billets du Trésor des Etats-Unis. 17 juin

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery, encanteur. Il sera vendu JEUDI 17 JUIN à 10 heures et demie, aux écuries de P. Label, rue Gravier—
De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.
Beaux mulets d'habitation et de ville.
—EGALEMENT—
Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15 juin

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY, encanteur, il sera vendu JEUDI 17 JUIN à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp,
Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos ... tables à manger ... chaises à bascule, ... comptoir ...
—EGALEMENT—
Une grande facture de ... en mauvais état. 15 juin

PAR C. E. GIRARDEY & CO

La magnifique résidence

DE

Mr. R. G. TAYLOR, à la Baie St-Louis,

La plus belle villa sur les bords du golfe et une superbe maison, parfaitement bâtie.

Parterre et Jardin potager bien cultivés.

Lac artificiel poissonneux, sur la propriété.

Verger planté d'arbres fruitiers de choix.

Excellent wharf et cabane à bain, en parfait état.

On peut occuper la propriété immédiatement. Le chemin de fer de Chattanooga qui, assure-t-on, sera achevé en janvier prochain, mettra la propriété à une heure et demie de distance de la ville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 Place de la Bourse—SAMEDI, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

La magnifique résidence de M. R. G. Taylor, située à Gainsville, Baie St Louis, bord du golfe du Mississipi ... [illegible]

CONDITIONS—La moitié comptant ... [illegible]

L'acte de vente ... pardevant W. J. Castell, notaire public aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6,9,13,16, 9

BEAUX MEUBLES à l'encan à cause de Départ.

Meubles en bois de rose, acajou, ... noyer massif, meubles en chêne ... bien riches de salle à manger, ... tibule, en bois de chêne ..., genre Louis XIV, sortis des plus célèbres ateliers de Paris et des célèbres ateliers de MM. Mallard H Distreigh.

Tapis, rideaux dentelle et soie, ornements de cheminées et autres ornements riches, en bronze et autres métaux riches.

Argenterie, argenterie plaquée, verrerie, porcelaine, et verrerie de Bohême, tableaux à l'huile, gravures, &c., &c.

—Aussi—

Aussi un magnifique PIANO Pleyel.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 de la Place de la Bourse JEUDI 24 juin 1869, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, à la résidence ... [illegible]

Des catalogues donnant une description des meubles seront prêts et pourront être obtenus MARDI 15 du courant, au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 10 juin—1, 19 au 24

PAR H. W. PALFREY.

Vente d'une bonne résidence,

Dans la rue Chippewa, avec un grand terrain, pour le compte des mineurs Lindsey.

Vente à de longs termes.

PAR H. W. PALFREY, encanteur, Bureau No 26 de la rue Carondelet, SAMEDI, 10 juillet 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu et en conformité à un ordre de l'Hon. Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District ... il sera vendu, pour le compte des susdits mineurs, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ex Nouvelle Ville de Lafayette ... [illegible]

Les améliorations comprennent une maison en bois à étage et à mansarde, ayant cuisine, chambres ... [illegible]

Conditions de la vente ... [illegible]

L'acte de vente ... pardevant T. O. Stark, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Juin—5,12,19,26 juin—3, 10juil